

Villeurbane, la statue colossale de la *Liberté*; et, parmi quelques autres ouvrages qu'il fit encore à cette époque, le plus remarquable fut la statue en marbre, de grandeur naturelle, de la belle *M^{me} Vanrisambourg*, femme d'un riche négociant de Lyon, représentée sous les traits de *Minerve*.

A la fin de 1791, il partit une seconde fois pour Rome, où il ne tarda pas d'être l'objet de persécutions politiques de la part du gouvernement pontifical, très-susceptible alors. A son départ, M. Vanrisambourg lui avait donné les sujets de deux petits groupes qu'il voulait faire servir de base à d'élégans candélabres en bronze, et il lui avait, en même temps, confié l'exécution des modèles. Ces deux groupes devaient, selon l'esprit du moment et les idées particulières de M. Vanrisambourg, qui avait embrassé la cause de la révolution avec une certaine chaleur, représenter *Jupiter foudroyant l'aristocratie* et le *Génie de la raison foulant à ses pieds la superstition*. Pendant que Chinard travaillait à Rome à l'exécution de ces groupes, un personnage ombrageux, qui visitait par fois son atelier, crut voir, dans le dernier, des emblèmes injurieux à la religion, et il pensa qu'il était de son devoir d'aller dénoncer l'artiste à l'inquisition. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1792, il fut arrêté avec un autre lyonnais de ses amis, le jeune architecte Rater : enfermés tous deux au château St-Ange, ils n'en sortirent que le 13 novembre suivant.

Rendu à la liberté, Chinard se hâta de quitter l'Italie. A son retour à Lyon, il fit, pour le fronton de l'Hôtel-de-Ville, en remplacement de la figure équestre de Louis XIV, qui en avait été effacée, les figures en plâtre de la *Liberté* et de l'*Egalité*. La disposition équivoque d'une couronne de chêne que tenait à la main une de ces figures, fut, aux yeux des *patriotes* de 1793, un motif suffisant pour le dénoncer après le siège de Lyon, et le faire incarcérer. Pendant sa captivité, et pour en charmer les ennuis, il s'occupait de petites compositions analogues à l'esprit du jour, et il les envoyait aux membres des commissions *Temporaire* et *Révolutionnaire*, installées à *Commune-Affranchie* par les représentans du peuple Fouché de Nantes, Laporte et Collot-d'Herbois. Une des plus agréables de ces compositions, *l'Innocence, sous les traits d'une colombe se réfugiant dans le sein de la Justice*, qu'il